

Semaine contre le racisme

«Nous devons accueillir les gens du voyage»

A l'occasion de la Semaine contre le racisme, la «Tribune» confronte Pierre Maudet et Martine Brunshawig Graf

Laure Gabus

Tous deux sont membres du Parti libéral-radical. Elle préside la Commission fédérale contre le racisme. Il dirige le Département cantonal de la sécurité englobant le Bureau de l'intégration et la section Droits humains. A l'occasion de la Semaine contre le racisme, Martine Brunshawig Graf et Pierre Maudet livrent leur perception de cette question trop souvent d'actualité.

Comment définir le racisme?

Martine Brunshawig Graf: Comme le rejet, conscient ou inconscient, de l'autre selon son origine, ou sa religion particulièrement.

Pierre Maudet: Pour moi, le racisme relève d'un sentiment de haine vis-à-vis de la différence qui peut conduire à la négation totale de l'autre, voire à sa destruction.

La Semaine contre le racisme s'intitule «La diversité, une valeur suisse». Provocation ou état de fait?

P. M.: C'est une image d'Épinal. La Suisse est le pays de la diversité. Nous avons un respect très fort pour les minorités. C'est encore plus vrai à Genève, ville qui a prospéré grâce à sa capacité d'intégrer des gens d'horizon très divers. Aux cérémonies de naturalisation, je le répète: «Si vous voulez être un bon Genevois, adhérez aux valeurs de la Suisse tout en cultivant la diversité de vos origines.» Il ne faut pas ériger une appartenance ethnique contre les autres. Ce qui fait l'identité, c'est la somme des appartenances.

M. B. G.: En Suisse, la diversité est une réalité, en raison de l'immigration mais aussi du fédéralisme. Nos racines viennent souvent d'ailleurs. L'oublier, même pour les plus nationalistes, est une faute historique.

La discrimination raciale en public, notamment par la parole



Martine Brunshawig Graf et Pierre Maudet. L'une préside la Commission fédérale contre le racisme, l'autre dirige le Département cantonal de la sécurité. LAURENT GUIRAUD

et l'image, est punie pénalement. Un garde-fou nécessaire?

M. B. G.: Plus que jamais! Il y a toujours plus d'actes de nature raciste lorsque la situation économique est difficile. L'Etat ne peut pas et ne doit pas sanctionner ce qui se passe dans la tête des gens, mais il doit fixer des limites.

P. M.: La liberté, la tolérance, le respect ne se décrètent pas mais se construisent. J'en sais quelque chose: mon département est exposé. Quand on procède à l'arrestation musclée d'une personne de couleur, il n'est pas rare qu'on tombe dans le procès d'intention.

Le profilage racial est utilisé par la police. Comment éviter les accusations de délit de faciès?

P. M.: En théorie, le profilage racial ne doit pas exister. Dans les faits, si aux Pâquis par exemple 19 arrestations sur 20 concernent des personnes d'origine maghrébine, il est difficile pour les policiers de ne pas se focaliser sur cette population. Il faut rappeler que la police doit traiter également tous les citoyens. Je ne nie pas qu'il y a une tension entre théorie et pratique. Elle fait l'objet de formations et d'une sensibilisation.

M. B. G.: Chez les policiers comme chez les gardiens de prison, la tentation de rejet de l'autre peut sur-

venir car ils sont parfois exposés à des situations très difficiles. Il est important de leur donner la meilleure formation possible pour renforcer la maîtrise de soi et la possibilité de partager leur vécu.

Un récent rapport décrit l'attitude des policiers genevois comme «parfois inadéquate» vis-à-vis «des migrants ou des personnes atteintes dans leur santé mentale». Comment rectifier le tir?

P. M.: J'ai lu ce rapport et le démens sur un point: le policier ne manque pas de compétences sociales, il est naturellement porté sur l'autre. Ces dix dernières années, son métier a évolué. Aujourd'hui, une forte majorité des détenus sont des étrangers en situation irrégulière. Cela ne veut pas dire que tous les étrangers sont des criminels, mais cela montre que le policier est confronté à une réalité nouvelle qui pose, notamment, des problèmes de langue et d'appréhension ethnique. La formation de base des policiers n'y répond pas de manière assez poussée, je rejoins le rapport là-dessus. Pour moi, ce document met en avant la nécessité de développer la formation continue au niveau romand.

Madame Brunshawig Graf, vous avez condamné le traitement

réservé aux Roms par des médias. Monsieur Maudet, vous avez déblayé des campements en 2011. Comment traiter cette population sans dérive raciale?

M. G. B.: Lorsqu'il s'agit de gens du voyage, les cantons ont le devoir de trouver des places de stationnement. Ils doivent faire un effort pour accepter leur mode de vie. Quant aux Roms, j'ai dénoncé le fait que les médias, par des titres et des images, conduisent, parce que certains commettent des délits, toute une population à devenir un bouc émissaire. **P. M.:** A Genève, nous avons en réalité plus souvent à faire à des migrants économiques qu'à des gens du voyage. Ces personnes n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins et développent parfois une criminalité de survie. Il est dès lors normal qu'on les renvoie; non pas en raison de leur style de vie différent mais pour éviter que leur activité délictueuse ne s'enracine. Quant aux campements, pour une question sociosanitaire, il est inadmissible de les laisser se développer. Je ne les tolérerai jamais. C'est une question de dignité humaine. D'un point de vue sécuritaire, la loi cantonale interdit la mendicité. Il faut la faire appliquer. Je rappelle toutefois que l'action de la police ne s'oriente pas contre les mendiants mais contre la mendicité.

Ex-élu UDC condamné en appel pour voies de fait

L'homme avait brandi une arme à feu devant sa voisine dans les tours de Carouge. Il écope d'une amende



Me Thomas Barth
Avocat
de la plaignante

Quatre cents francs d'amende pour voies de fait. La Chambre pénale d'appel vient de condamner, le 15 mars, un ex-élu municipal de l'UDC, comme nous le révélions hier matin sur [tdg.ch](#).

L'homme, vivant dans les tours de Carouge, a eu une altercation avec une voisine le 30 décembre 2010. Cet après-midi-là, l'élus carougeois est particulièrement agacé par le bruit d'un groupe de jeunes au pied de son immeuble. Il leur demande de rentrer chez eux. En vain. Parmi les adolescents présents dans la cour figure un des enfants de sa voisine. Le retraité, qui était actif au sein de la Fondation HBM à Carouge, lui a alors dit que son appartement avait été obtenu grâce à lui et qu'à tout moment il avait le pouvoir de les expulser lui et sa mère.

Trente minutes plus tard, soit vers 17 h, la femme, très remontée, se rend chez l'élus. Son fils l'accompagne avec des amis. Les esprits s'échauffent vite entre la voisine et le retraité. Les insultes pleuvent. L'homme en vient aux mains. Il a admis avoir repoussé la plaignante au niveau de la poitrine. Il affirme que la voisine a mis son pied dans l'appartement pour l'empêcher de fermer la porte.

Cet amateur de tir sportif, membre d'une société de carabinières, est alors allé chercher une de ses armes et un chargeur. Il

prétend avoir agi de la sorte parce qu'il se sentait agressé et qu'il voulait voir partir ces visiteurs indésirables. Ce qui s'est effectivement passé... Il a expliqué s'être comporté ainsi car à l'époque, «il y avait eu beaucoup d'actes d'incivilité vers les tours de Carouge, notamment du trafic de drogue et une agression au couteau. En ma qualité de député municipal, il était de mon devoir de dénoncer ces incivilités.» Dans nos colonnes, le retraité, qui souffre de problèmes cardiaques, s'était plaint d'une cabale politique contre lui.

Défendu par Me Antoine Boesch, l'ex-conseiller municipal, âgé de 73 ans, a donc plaidé à plusieurs reprises la légitime défense. Elle n'a finalement pas été retenue par la justice. Aux yeux des juges de la Chambre pénale d'appel, «rien ne permet de retenir qu'il aurait été menacé ou aurait eu des raisons de se sentir menacé. Si la situation pouvait certes être désagréable, rien n'excuse son comportement, ce d'autant qu'il pouvait tout simplement retourner à l'intérieur de son appartement pour mettre fin à la discussion.»

Me Thomas Barth, avocat de la plaignante, est bien entendu satisfait de cette décision: «La version constante des faits décrits par ma cliente a été intégralement retenue par la Cour, ce dont nous nous réjouissons.»

Fedele Mendicino et Catherine Focas

Vert'libéraux
Laurent Seydoux
candidat
au Conseil d'Etat

Les Vert'libéraux ont décidé de lancer deux candidats au Conseil d'Etat genevois: Laurent Seydoux, le président du parti, et un second candidat à déterminer après un appel à candidatures. Le parti lancera au moins vingt et un candidats au Grand Conseil, dont Charly Schwartz et Sue Putallaz. La liste n'est pas close et sera complétée d'ici au mois d'avril. Enfin, toute alliance est rejetée pour le premier tour, y compris celle, attendue, avec les Pirates. **S.S.**

Hospice général



Christophe Girod, 50 ans, remplace Bertrand Levrat à la tête de l'Hospice général dès le 1er juin. Depuis août dernier, Christophe Girod occupe le poste de directeur de l'aide aux requérants d'asile au sein de l'Hospice. Il a commencé sa carrière comme député au CICR, pour qui il a travaillé dix-huit ans. Entre 2005 et 2012, il était représentant des Nations Unies au Comité sur la question des personnes disparues à Chypre. **L.G.**

PUBLICITÉ

Tribune
de Genève

Le débat en ville

Champ-Dollon : la politique du tout prison
risque-t-elle de mener au drame ?

Deux intervenants en débat face à face :

- **Nathalie Fontanet**, députée PLR, présidente de la commission judiciaire du Grand Conseil
- **Pierre Bayenet**, avocat, membre de l'Observatoire des pratiques policières

Débat animé par **Irène Languin**, journaliste à la *Tribune de Genève*.

AUJOURD'HUI

Judi 21 mars à 12h30
au Café des Savoises
(9bis, rue des Savoises - Plainpalais)

Vous êtes invités à assister au débat et à poser vos questions sur place ou par mail à info@tdg.ch.

Dossier complet sur www.tdg.ch

Nuisances sonores, le Municipal renvoie la balle à son Exécutif

Saisi de cinq pétitions de riverains mécontents du bruit, le Conseil municipal de la Ville invite son gouvernement à agir

Beaucoup de bruit pour rien? C'est peut-être le constat que l'on devrait dresser de la longue discussion - puisque débat il n'y a pas eu - qu'ont entretenue les conseillers municipaux sur la problématique des nuisances sonores. Fort heureusement, l'assemblée a pu conclure hier soir cette conversation ouverte la veille. En se fendant d'une motion socialiste invitant son gouvernement à demander au Conseil d'Etat d'imposer des mesures de prévention», de «proposer des opérations de médiation entre les habitants et les bars» ainsi que de développer «une réelle offre

d'activités nocturnes et festives à l'intention spécifique des jeunes entre 16 et 18 ans». Tout cela sur fond de pétitions de riverains reçues par le Municipal; et qui concernent le bruit et les incivilités en Vieille-Ville, dans le quartier de l'Usine, au parc des Bastions, aux Eaux-Vives ainsi que sur les rives du Rhône, soit du pont de Sous-Terre jusqu'à la pointe de la Jonction. Rien que cela.

Ils ont été plus d'une dizaine d'élus à prendre la parole. Pour le démocrate du centre Michel Amaudruz, la «seule réponse aux nuisances sonores, c'est la peur du gendarme. Il faut plus de surveillance. Aujourd'hui, deux pauvres agents de police municipale armés d'un bâton ne font pas le poids face à des dizaines de jeunes.» Au contraire, pour le socialiste Grégoire Carasso, il faut offrir de nouveaux lieux pour

les jeunes âgés de 16 à 18 ans. «Parce que ce qu'il leur reste, c'est soit les bars, soit la rue.» Le conseiller municipal a déploré, par ailleurs, l'opposition systématique des utilisateurs avec les riverains. Des propos qu'a nuancés la libérale-radical Sophie Courvoisier, en rappelant qu'il faut «prendre en compte l'intérêt de milliers de riverains qui ne dorment pas contre celui d'une centaine de jeunes qui font du bruit». Enfin, au MCG, on s'est inquiété du sort des commerçants: «On leur met systématiquement des bâtons dans les roues. Si on les oblige à fermer plus tôt, certains devront licencier», a menacé Daniel-Dany Pastore.

Beaucoup de bruit pour rien, disait-on? Sûrement puisqu'un groupe de travail (Ville-Canton) planche déjà sur toutes ces questions. **Olivier Francey**